



Exigences prudentielles de publication

Selon la circulaire FINMA 2016/1 « Publication - banques »

Situation au 31.12.2023

Table des matières

1. Chiffres-clés essentiels	3
Tableau KM1 - Chiffres-clés essentiels réglementaires	3
Tableau OV1 - Aperçu des positions pondérées par le risque	4
2. Risques de crédit	4
<i>2.1. Qualité de crédit des actifs</i>	<i>4</i>
Tableau CR1 - Risques de crédit : qualité de crédit des actifs	4
Tableau CR2 - Risques de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut	4
Tableau CRB - Risques de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédits des actifs	5
<i>2.2. Atténuation des risques</i>	<i>7</i>
Tableau CR3 - Risques de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque	7
<i>2.3. Utilisation de notations externes</i>	<i>7</i>
<i>2.4. Pondérations-risque par catégories de positions</i>	<i>7</i>
Tableau CR5 - Risques de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard	7
3. Risques de marchés	8
4. Risques de taux d'intérêt	8
Objectifs et normes pour la gestion du risque de taux	8
Tableau IRRBBA1 - Risques de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux	10
Tableau IRRBB1 - Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et les revenus d'intérêt	11
5. Risques de liquidité	11
6. Risques opérationnels	12

1. Chiffres-clés essentiels

Tableau KM1 : Chiffres-clés essentiels réglementaires (en milliers de CHF)

	a	e			
	31.12.2023	31.12.2022			
Fonds propres pris en compte (CHF)					
1 Fonds propres de base durs (CET1)	1'000'533	944'289			
2 Fonds propres de base (T1)	1'000'533	944'289			
3 Fonds propres totaux	1'036'041	987'333			
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)					
4 RWA	4'855'107	4'854'708			
4a Exigences minimales de fonds propres	388'409	388'377			
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)					
5 Ratio CET1 (%)	20,61%	19,45%			
6 Ratio de fonds propres de base (%)	20,61%	19,45%			
7 Ratio de fonds propres globaux (%)	21,34%	20,34%			
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)					
8 Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2,5% dès 2019) (%)	2,50%	2,50%			
9 Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0,00%	0,00%			
11 Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,50%	2,50%			
12 CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	13,34%	12,34%			
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFr (en % des RWA)					
12a Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFr (%)	3,20%	3,20%			
12b Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFr) (%)	1,38%	1,37%			
12c Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr	8,78%	8,77%			
12d Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr	10,38%	10,37%			
12e Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr	12,58%	12,57%			
Ratio de levier Bâle III					
13 Engagement global (CHF)	12'080'038	11'491'473			
14 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	8,28%	8,22%			
Ratio de liquidités (LCR)					
	4 ^e trim. 2023	3 ^e trim. 2023	2 ^e trim. 2023	1 ^{er} trim. 2023	4 ^e trim. 2022
15 Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	1'834'239	1'960'922	1'963'069	1'999'936	1'704'163
16 Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1'031'277	1'156'200	1'072'538	1'156'856	1'101'516
17 Ratio de liquidités, LCR (en %)	178%	170%	183%	173%	155%
Ratio de financement (NSFR)					
18 Refinancement disponible stable (en CHF)				9'572'824	9'348'304
19 Refinancement stable nécessaire (en CHF)				7'323'397	7'198'783
20 Ratio de financement, NSFR (en %)				131%	130%

Tableau OV1 : Aperçu des positions pondérées par les risques (en milliers de CHF)

	a	b	c
	RWA	RWA	Fonds propres minimaux
Méthodes utilisées			
Risques de crédit: approche standard internationale (AS-BRI)			
Risques de marché: approche de minimis			
Risques opérationnels: approche de l'indicateur de base			
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
1 Risque de crédit	4'562'359	4'579'581	364'989
20 Risque de marché	12'890	13'274	1'031
24 Risque opérationnel	279'858	261'853	22'389
25 Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250%)	0	0	0
27 Total (1 + 20 + 24 + 25)	4'855'107	4'854'708	388'409

2. Risques de crédit

2.1. Qualité de crédit des actifs

La banque décrit son organisation et sa gestion du risque de crédit dans le rapport annuel. Le processus d'octroi des crédits est régi par un cadre normatif interne relatif aux opérations de crédits.

Tableau CR1 : Risques de crédit : qualité de crédit des actifs (en milliers de CHF)

	31.12.2023			
	a	b	c	d
	Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur/ amortissements	Valeurs nettes (a + b - c)
	Positions en défaut	Positions pas en défaut		
1 Créances (sans les titres de dette)	50'904	9'110'418	19'516	9'141'805
2 Titres de dette		619'573		619'573
3 Expositions hors bilan	418	479'586	163	479'841
4 Total période de référence	51'322	10'209'577	19'679	10'241'219

Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises au sens de l'art. 25 al. 1 let. b OEPC-FINMA ne sont pas intégrées à ce tableau.

Tableau CR2 : Risques de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut

(en milliers de CHF)

	Période de référence
	a
1 Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période précédente	55'787
2 Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	
3 Positions retirées du statut « en défaut »	
4 Montants amortis	
5 Autres changements (+/-)	-4'883
6 Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période de référence	50'904

Tableau CRB : Risques de crédit : Indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en milliers de CHF)

Segmentation du risque crédit - zones géographiques

Les prêts à la clientèle à l'étranger, pondérés en fonction du risque, ne représentent pas une activité significative. C'est pourquoi aucune répartition géographique n'est présentée.

Segmentation du risque crédit - branches

31.12.2023	Gouvernements centraux et banques centrales	Institutions	Banques et Négociants	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	Total
Bilan / Créances :								
Liquidités	1'955'134						28'264	1'983'398
Créances sur les banques			29'880		166			30'047
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle	34'359	264'729	936	132'638	278'208			710'870
Créances hypothécaires		4'498	586	217'869	8'177'936			8'400'889
Opérations de négoce						4'694		4'694
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés								
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Immobilisations financières		154'541	124'659	340'374		1'699	20'940	642'211
Comptes de régularisation							14'858	14'858
Participations						20'513		20'513
Immobilisations corporelles							28'121	28'121
Valeurs immatérielles								
Autres actifs							2'340	2'340
Total	1'989'492	423'767	156'061	690'881	8'456'310	26'906	94'523	11'837'942
Hors Bilan								
Engagements conditionnels	92	216	2'416	6'263	15'139			24'125
Engagements irrévocables	166	41'730		87'268	295'803			424'967
Engagements de libérer versements supplémentaires							30'749	30'749
Total	257	41'946	2'416	93'531	310'942		30'749	479'841
Total de la période de référence	1'989'749	465'713	158'477	784'412	8'767'252	26'906	125'273	12'317'783
Créances en souffrance	54				4'673			4'727
dont créances en souffrance; mais pas compromises								
dont créances en souffrance depuis plus de 90 jours; mais pas compromises	54				4'673			4'727
Créances compromises	1'903	192		10'682	33'400			46'177
dont créances compromises « échues »				4'678	10'626			15'304
dont créances compromises « non échues »	1'903	192		6'004	22'775			30'873
Corrections de valeur pour des positions compromises	941	79		5'693	12'804			19'516

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices convaincants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables.

Les créances compromises sont évaluées sur une base individuelle. Le montant de la correction de valeur correspond à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie.

Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance ». Ils ne sont plus reconnus au compte de résultat mais directement dans les corrections de valeur.

Aucune différenciation n'est faite entre les notions de « en souffrance » et de « compromis » utilisées à des fins comptables et les notions réglementaires de « en souffrance » et de « compromis ».

Segmentation du risque crédit - échéance

31.12.2023	à vue	Dénonçables	Echu				Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
Bilan / Créances :								
Liquidités	1'983'398							1'983'398
Créances sur les banques	30'047							30'047
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle	9'157	74'065	322'732	62'648	184'854	57'413		710'870
Créances hypothécaires	22'327	266'694	890'267	1'079'164	4'291'640	1'850'797		8'400'889
Opérations de négoce	4'694							4'694
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés								
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Immobilisations financières	22'639		59'924	88'394	210'764	260'491		642'211
Comptes de régularisation	14'858							14'858
Participations	20'513							20'513
Immobilisations corporelles							28'121	28'121
Valeurs immatérielles								
Autres actifs	2'340							2'340
Total	2'109'973	340'760	1'272'924	1'230'206	4'687'258	2'168'700	28'121	11'837'942
Hors Bilan								
Engagements conditionnels	23'853	18			255			24'125
Engagements irrévocables	107'288			275'794	41'885			424'967
Engagements de libérer versements supplémentaires	30'749							30'749
Total	161'890	18	0	275'794	42'140			479'841
Total de la période de référence	2'271'863	340'777	1'272'924	1'506'000	4'729'397	2'168'700	28'121	12'317'783
Créances en souffrance	4'727							4'727
dont créances en souffrance; mais pas compromises								
dont créances en souffrance depuis plus de 90 jours; mais pas compromises	4'727							4'727
Créances compromises	32'188		1'371	330	9'007	3'280		46'177
dont créances compromises « échues »	14'908		0	226	169			15'304
dont créances compromises « non échues »	17'281		1'371	104	8'838	3'280		30'873
Corrections de valeur pour des positions compromises	14'673		981	49	3'450	364		19'516

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices convaincants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables.

Les créances compromises sont évaluées sur une base individuelle. Le montant de la correction de valeur correspond à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie.

Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance ». Ils ne sont plus reconnus au compte de résultat mais directement dans les corrections de valeur.

Aucune différenciation n'est faite entre les notions de « en souffrance » et de « compromis » utilisées à des fins comptables et les notions réglementaires de « en souffrance » et de « compromis ».

2.2. Atténuation des risques

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance sur les fonds propres, la banque utilise l'approche globale pour les collatéraux financiers et la méthode de substitution pour les garanties.

Les sûretés (garanties, collatéraux financiers, biens immobiliers) reconnues dans le cadre de l'approche globale sont évaluées de manière prudente par la banque et selon les méthodes d'évaluation décrites dans le cadre normatif interne relatif aux opérations de crédits. Il n'y a pas de netting au bilan et hors bilan.

Tableau CR3 : Risques de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque (en milliers de CHF)

	a	c	e & g
	Positions sans couverture / Valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert
1 Créances (y.c. les titres de dette)	1'091'598	8'549'065	120'716
2 Opérations hors bilan	346'513	133'129	199
3 Total période de référence	1'438'111	8'682'194	120'915
4 Dont en défaut	9'125	21'602	1'129

2.3. Utilisation de notations externes

La banque n'utilise pas les notations externes pour le calcul des fonds propres nécessaires selon l'approche standard.

2.4. Pondérations-risque par catégories de positions

Tableau CR5 : Risques de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard (en milliers de CHF)

Catégories de positions / pondérations-risque	a	c	d	e	f	g	h	i	j
	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total des positions soumises au risque de crédit (après CCF et CRM)
1 Gouvernements centraux et banques centrales	1'989'187								1'989'187
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	0	29'880		125'838					155'718
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	0	280'256	791	163'585					444'632
4 Entreprises	0	302'397	31'413		3'531	373'395	2'500		713'236
5 Retail	1'105	17'089	7'097'411		659'801	715'002	5'141		8'495'549
6 Titres de participation						6'392	20'515		26'906
7 Autres positions	28'264					76'069		20'940	125'273
8 Total période de référence	2'018'556	629'622	7'129'615	289'423	663'332	1'170'858	28'155	20'940	11'950'502
9 Dont créances couvertes par gage immobilier			7'129'615		207'758	840'523			8'177'895
10 Dont créances en souffrance	54					7'329	7'641		15'024

3. Risques de marché

Le rapport de gestion, annexe du boucllement, chapitre « Risques de marchés » (page 56 du rapport de gestion) décrit les éléments clés du risque de marché.

4. Risques de taux d'intérêt

Le rapport de gestion, annexe du boucllement, chapitre « Risques de taux d'intérêt » (page 56 du rapport de gestion) décrit les éléments-clés du risque de taux d'intérêt.

Objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque (IRRBB)

Publication d'informations qualitatives

A) Définition du risque de taux (IRRBB)

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque auquel sont exposés les fonds propres et les bénéfices de la banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt.

B) Stratégies visant à gérer et à atténuer l'IRRBB

La BCN poursuit l'objectif à long terme d'assurer un revenu net approprié, généré par les opérations d'intérêts.

Les transformations d'échéances en rapport avec les affaires bancaires, les besoins de la clientèle et l'évolution du marché s'accompagnent de risques de taux d'intérêt.

Le refinancement, par concordance des échéances, des prêts à la clientèle permet de limiter le risque de taux. Il résulte :

- ◀ des fonds de la clientèle,
- ◀ des prêts des centrales d'émission de lettres de gage,
- ◀ d'émissions d'emprunts obligataires,
- ◀ de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés.

La stratégie de la banque visant à augmenter ses fonds propres permet également d'absorber les risques de taux d'intérêt.

Le Conseil d'administration fixe l'appétence et la tolérance pour gérer le risque de taux. Le Conseil d'administration approuve annuellement la Politique de risque qui formalise la stratégie de la banque en matière de gestion du risque de taux. Il est régulièrement informé de la situation du risque de taux au travers du Rapport ALM.

Le Comité ALM (ALCO) pilote la gestion du bilan et du hors bilan dans le but d'optimiser la rentabilité des fonds propres tout en préservant un niveau acceptable de risque. Il pilote la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise en matière de gestion du risque de taux et fixe les limites opérationnelles associées. Il

est responsable de l'identification, de l'évaluation et de la surveillance des risques de taux ainsi que d'établir un reporting périodique et des tests financiers de résistance.

Il donne l'ordre à l'unité Trésorerie et Négoce d'effectuer des opérations sur le marché monétaire comme sur le marché des capitaux.

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan.

S'agissant des positions présentant une date de redéfinition du taux non définie, la banque utilise des clés de réplique qui ont été déterminées sur la base d'informations historiques. Le calcul est effectué au moyen de portefeuilles combinant plusieurs taux d'intérêts du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (volatilité de la marge).

La banque contrôle annuellement si les clés de réplique doivent être redéfinies.

La révision externe et la révision interne procèdent régulièrement à des audits dans le domaine du risque de taux d'intérêts.

C) Périodicité et description des agrégats spécifiques visant à évaluer le risque de taux

Les indicateurs du risque de taux sont tous calculés mensuellement :

- ◀ variation instantanée de la valeur économique des fonds propres (ΔEVE)
- ◀ variation de la marge nette d'intérêt projetée sur un an (ΔNII)

D) Scénarios de choc de taux et de stress

La BCN utilise les scénarios suivants :

Scénarios de choc de taux sur les fonds propres (6 scénarios IRRBB) :

- < déplacement parallèle vers le haut
- < déplacement parallèle vers le bas
- < pentification de la courbe
(taux courts en baisse, taux longs en hausse)
- < aplatissement de la courbe
(taux courts en hausse, taux longs en baisse)
- < hausse des taux courts
- < baisse des taux courts

Scénarios de choc sur les revenus d'intérêts :

- < déplacement parallèle vers le haut
- < déplacement parallèle vers le bas

D'autres scénarios alternatifs sont effectués dans le cadre du budget annuel et portent sur un bilan dynamique.

E) Hypothèses de modélisation divergentes

Pas d'hypothèse divergente.

F) Description générale de la façon dont la banque couvre l'IRRBB ainsi que du traitement comptable y relatif

Le risque de taux est géré au moyen de positions du bilan et d'instruments financiers dérivés (hors bilan). L'efficacité de la couverture de taux est appréciée pour chaque segment d'échéance.

Les instruments financiers dérivés sont également utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent notamment à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont systématiquement conclues avec des contreparties externes.

Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

Types d'opérations de base et de couverture

La comptabilité de couverture est surtout utilisée en rapport avec les swaps de taux d'intérêt comme couverture des créances et engagements sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt.

Constitution de groupe d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances et engagements envers la clientèle, ainsi que des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et par monnaie et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

Relation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture et mesure de l'effectivité.

Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

G) Hypothèses-clés et paramètres-clés de la modélisation :

1. Modification de la valeur actuelle des fonds propres (ΔEVE):

Les flux de fonds sont présentés en tenant compte des marges de taux.

2. Les flux de fonds permettant de déterminer le ΔEVE sont calculés sur la base de contrats individuels.

3. Les taux de fonds, y compris les marges de taux, sont actualisés sur la base des courbes des taux IRS-mid.

4. Modification des revenus attendus (ΔNI)

Le bilan constant est simulé pour la période planifiée pour les différents scénarios (base/hausse/baisse des taux d'intérêt).

5. Positions variables

S'agissant des positions présentant une date de redéfinition du taux non définie, la banque utilise des clés de réplication qui ont été déterminées sur la base d'informations historiques. Le calcul est effectué au moyen de portefeuilles combinant plusieurs taux d'intérêts du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (volatilité de la marge).

6. Positions comportant des options de remboursement

La banque ne met pas en œuvre d'hypothèses de remboursement anticipé ou de retrait anticipé liées au comportement des clients, dans la mesure où la banque applique, en principe, au client une pénalité équivalente au coût de remplacement de l'opération sur les marchés, ne donnant ainsi lieu à aucune perte financière.

7. Placements à terme

Les produits de la BCN ne comprennent pas d'instrument avec options de remboursement liées à des comportements. Lorsque des dépôts sont retirés prématurément, la valeur de marché s'applique et des pénalités de retrait, qui peuvent être substantielles, sont facturées. Les retraits prématurés sont marginaux.

8. Options de taux automatiques

Les produits BCN ne comprennent pas d'instrument avec options de taux automatiques.

9. Positions sur instruments dérivés

Dans le cadre de la gestion du risque de taux, la banque utilise des instruments financiers dérivés (IRS) permettant de réduire la sensibilité des fonds propres économiques à une variation des taux d'intérêt. Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte.

10. Autres hypothèses

Il n'y a pas d'autre hypothèse.

Risques de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux (IRRBA1) au 31.12.2023

Les valeurs correspondent aux données rapportées à la BNS
dans le rapport sur le risque de variation de taux (ZIR).

	Volumes en millions de CHF		Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie						
Créances sur les banques					---	---
Créances sur la clientèle	618	611	1,42	1,43	---	---
Hypothèques du marché monétaire	523	523	0,04	0,04	---	---
Hypothèques à taux fixes	8'264	8'264	3,43	3,43	---	---
Immobilisations financières	648	648	4,39	4,39	---	---
Autres créances					---	---
Créances découlant de dérivés de taux ¹	790	655	0,02	0	---	---
Engagements envers les banques	-1'467	-1'467	1,09	1,09	---	---
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-789	-763	0,75	0,77	---	---
Obligations de caisse	-286	-286	2,37	2,37	---	---
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	-2'861	-2'861	5,42	5,42	---	---
Autres engagements					---	---
Engagements résultant des dérivés de taux ¹	-789	-654	3,26	3,26	---	---
Date de redéfinition du taux non définie						
Créances sur les banques	21	3	0,08	0,08	---	---
Créances sur la clientèle	41	40	0,12	0,12	---	---
Créances hypothécaires à taux variable	113	113	0,17	0,17	---	---
Autres créances à vue					---	---
Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	-2'998	-2'865	1,45	1,47	---	---
Autres engagements à vue					---	---
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçable mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	-2'530	-2'530	2,15	2,15	---	---
Total	-703	-571	2,76	2,80	10,00	10,00

¹Total des dérivés de taux d'intérêt en portefeuille CHF 650 millions; pour des raisons techniques, conformément au tableau IRRBA1, les volumes des dérivés apparaissent aussi bien sous créances que sous engagements. La différence est constituée par les swaps de trésorerie.

Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et les revenus d'intérêt (IRRBB1) au 31.12.2023

Les valeurs correspondent aux données rapportées à la BNS dans le rapport sur le risque de variation de taux (ZIR).

Scénario ¹ / Période	en milliers de CHF		ΔEVE (variation de la valeur économique des fonds propres)		ΔNII (variation du revenu net d'intérêt)	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Hausse parallèle	-60'816	-50'632	-6'036	730		
Baisse parallèle	63'821	52'028	6'294	21'914		
Pentification de la courbe [choc dit steepener ²]	-11'344	2'495	---	---		
Aplatissement de la courbe [choc dit flattener ³]	-526	-11'729	---	---		
Hausse des taux à court terme	-20'613	-26'504	---	---		
Baisse des taux courts à court terme	21'535	27'429	---	---		
Maximum ⁴	63'821	52'028	6'294	21'914		
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022		
Fonds propres de base (Tier 1) ⁵	1'000'532		944'289			

La banque n'a pas de position significative en devises.

¹ Y compris positions en devises (en milliers de CHF).

² Baisse des taux d'intérêt à court terme, associée à une hausse des taux d'intérêt à long terme.

³ Hausse des taux d'intérêt à court terme, associée à une baisse des taux d'intérêt à long terme.

⁴ Montant absolu le plus élevé.

⁵ Fonds propres après répartition du résultat.

Variation de la valeur économique des fonds propres (ΔEVE)

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur économique des fonds propres. La valeur maximale négative est définie par une hausse parallèle de la courbe des taux.

Variation du revenu net d'intérêt (ΔNII)

Dans le cas d'une hausse des taux, les produits d'intérêt (notamment le prélèvement des intérêts sur les prêts à la clientèle) et les charges d'intérêts (notamment la rémunération des dépôts de la clientèle) sont plus élevés. L'amplitude de l'adaptation des conditions commerciales aux taux du marché peut différer selon le type de compte concerné, tout comme les délais de mise en œuvre, ce qui a un impact sur le revenu net d'intérêt (NII).

5. Risques de liquidité

Les risques de liquidité correspondent à une situation où la banque est en incapacité à honorer ses paiements à court terme. Le risque de liquidité découle notamment de la transformation des échéances de la banque. Il peut résulter de retraits massifs de fonds de la clientèle simultanément à des difficultés de refinancement de la banque.

Dans certains cas, une tension sur la liquidité peut s'accompagner d'une perte (et donc d'un risque de solvabilité) pour la banque qui, pour se refinancer dans l'urgence, doit accepter des conditions défavorables.

La banque applique une gestion actif-passif dynamique et recourt à des sources de financement diversifiées.

La politique de tarification tient compte du niveau de risque de liquidité relatif aux actifs pris en garantie des prêts à la clientèle. L'exposition au risque de liquidité est soumise à des limites et des réserves minimales sont conservées. Par ailleurs, le Comité ALM peut décider d'activer un plan d'urgence constitué de différentes mesures pouvant être rapidement mises en œuvre pour faire face à une crise de liquidités.

6. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est le risque de perte provenant de l'inadéquation ou de la défaillance des procédures internes, de personnes, de systèmes ou d'événements externes. Il est constitué des éléments suivants :

- ◀ Fraude interne et fraude externe
- ◀ Poste de travail et sécurité des personnes
- ◀ Cyberrisques et risques liés à l'externalisation d'activités opérationnelles
- ◀ Clients, produits et pratiques commerciales
- ◀ Dommage aux actifs corporels
- ◀ Interruptions d'activité et dysfonctionnement de systèmes
- ◀ Exécution, livraison et gestion des processus

Cette définition inclut les risques de non-conformité liés à une erreur de traitement imputable à la banque et générant des pertes directes, comme, par exemple, les sanctions financières ou les indemnisations en faveur de tiers.

Sont également inclus les impacts financiers des actes juridiques découlant de litiges/contentieux pour lesquels la banque serait atraite devant une instance judiciaire ou administrative.

La banque cherche à limiter les risques opérationnels; elle accepte uniquement les risques opérationnels inhérents à son activité.

La banque dispose d'un système de contrôle interne visant notamment à renforcer l'efficacité et l'efficience des opérations. Le plan de continuité des activités contribue également à assurer la sécurité opérationnelle en cas d'événements, internes ou externes, ayant une incidence très importante sur l'activité



Banque Cantonale Neuchâteloise

Place Pury 4

CH-2001 Neuchâtel

T +41(0)32 723 61 11

info@bcn.ch

www.bcn.ch